



dossier

**BUDGET 2022 :
DES CHANTIERS
MAJEURS LANCÉS**



AMAP

**POUR UNE
ALIMENTATION
LOCALE ET DE QUALITÉ**

**Saperlipuppet,
festival de
marionnettes
du 6 au 10 avril 2022**

La Chapelle-sur-Erdre

le magazine

N° 145 – FÉVRIER-MARS 2022

commission biodiversité

**Les nouveaux
gardiens du
patrimoine vert**



26

4

14

4 ZOOM ACTU

La commission biodiversité vise à mieux connaître et préserver la biodiversité, tant en zone urbaine, agricole que dans les sites naturels.

6 ANIMATION

Le premier comité de pilotage destiné à établir la future Convention Territoriale Globale (CTG) s'est déroulé le 9 décembre dernier.

8 CADRE DE VIE

Les travaux continuent dans le cadre de l'aménagement de la porte de Gesvres. Les dernières phases de travaux sont en cours avant la mise en circulation d'une nouvelle bretelle le 4 février.

10 SOLIDARITÉ

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Métropole soutiennent l'initiative de GRDF visant à favoriser la substitution du chauffage fioul par du gaz.

12 DOSSIER

La crise sanitaire ne freinera pas la volonté de la Ville de maintenir ses engagements pris en 2020. Voté le lundi 13 décembre, le budget 2022 engage des chantiers dans les différents secteurs de la vie municipale.

14 DÉMOCRATIE LOCALE

Une enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité du PLUm se tiendra à partir du 18 février 2022.

16 AMICALE LAÏQUE DE GESVRIE

Découverte de l'association de parents d'élèves de Doisneau.

17 ASSOCIATIONS

Toute l'actualité des associations

23 TRIBUNES

Expressions politiques

24 PORTRAITS

Le Chapelain Jocelyn Prouf, dit Joss Proof, a illustré La Grimaudière pour les Vœux de la Ville 2022

26 DÉCOUVERTE

Ces dix dernières années, quatre AMAP ont vu le jour sur la commune. Comme la vente directe, elles répondent à la double nécessité de manger des produits sains, à prix accessibles et de soutenir les agriculteurs de proximité.

28 CULTURE

Du hip-hop à La Chapelle-sur-Erdre dans le cadre du festival Hip OPsession

30 AGENDA

Toute l'actualité du 31 janvier au 28 mars 2022

éditorial

La politique du logement au cœur des enjeux pour l'avenir de la commune

Permettez nous de vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, une excellente année 2022, pour vous et vos proches.

Pour la Ville de La Chapelle-sur-Erdre, 2022 sera une année riche en projet. Malgré le contexte sanitaire perturbé, notre volonté est intacte pour appliquer les politiques publiques en faveur de la justice sociale, de la démocratie locale, des services publics, de l'urgence écologique.

Pour répondre à ces enjeux, la politique du logement est un levier majeur, car elle est une des conditions du bien être dans la vie de chacun. La Ville de La Chapelle-sur-Erdre a fixé un cap, à la croisée de plusieurs lignes directrices : maintenir 70 % d'espaces naturels et agricoles sur la commune, permettre à tous de trouver un logement, qu'ils soient jeunes (début des travaux de la résidence jeunes actifs en 2022), seniors (validation des logements pour les seniors en centre-ville), accessible pour tous les revenus, à destination des personnes seules comme des foyers plus nombreux.

La Ville doit aussi prendre en compte le contexte actuel. La demande de logement est forte à La Chapelle-sur-Erdre, comme sur l'ensemble de Nantes Métropole, ainsi que sur nos communes voisines de la Communauté de Commune d'Erdre et Gesvres. De même, il faut prendre en compte le phénomène de « décohobitation », qui engendre le besoin de construire une centaine de logements, pour juste maintenir le nombre d'habitants.

Les derniers chiffres de l'INSEE confirment d'ailleurs cette tendance (127 logements supplémentaires pour une population qui augmente de 24 personnes en 2019), et le maintien d'un seuil de population est une des conditions du développement des commerces de proximité et des services à la population.

Trouver l'équilibre dans cette équation est le rôle des acteurs publics. À La Chapelle-sur-Erdre, cela implique de ne construire que sur les secteurs déjà urbanisés, afin d'éviter l'étalement urbain, qui a déjà causé la disparition de nombreux paysages ruraux et impacte la gestion des eaux pluviales.



Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain a été conçu pour répondre à cette volonté politique, en intégrant les enjeux sociaux et environnementaux. L'arrivée de nouveaux logements dans un quartier entraîne préalablement la tenue d'une concertation avec les riverains. La protection de la faune et de la flore doivent, notamment, être prise en compte, de même que l'intérêt général porté par la collectivité dans ses choix d'aménagement du territoire.

De biodiversité, il sera question dans ce magazine, avec la présentation du travail remarquable réalisé par les membres de la commission biodiversité, pour préserver, voire valoriser, le patrimoine vert de la commune. Cette commission est composée de passionnés, qui travaillent de manière désintéressée sur ces questions qui, parfois, deviennent sensibles. Qu'ils soient remerciés pour cet investissement au sein d'une instance qui reste ouverte à ceux qui s'engage pour la préservation de la nature.

2022 sera l'année du lancement des travaux du complexe Bourgoin Decombe. Ce sera aussi l'année du commencement des études pour la construction d'une nouvelle école aux Perrières. En 2022, la Ville et Nantes Métropole poursuivront le travail pour développer les mobilités douces, avec notamment le deuxième tronçon de la piste cyclable route de Nantes. À la Babinière, au sud de la commune, ce sera aussi le début des travaux de la nouvelle déchetterie, ou encore ceux du futur centre d'exploitation de la Semitan, qui préfigure l'arrivée de la ligne 1 du tramway à La Chapelle-sur-Erdre fin 2024.

Pour tout cela, et pour beaucoup d'autres choses, j'espère que nous pourrions nous retrouver autour de moments conviviaux, échanger directement, sans crainte de contaminer ou d'être contaminé par un virus. En attendant, prenez soins de vous. Bonne année 2022.

Fabrice ROUSSEL
Maire de La Chapelle-sur-Erdre
1^{er} Vice-Président de Nantes Métropole

Philippe LE DUAULT
Adjoint à l'aménagement de la Ville



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Directeur de la publication : Fabrice Roussel | Rédacteur en chef : François Guillou | Rédactrices adjointes : Charlotte Airaud - Anne Lagarde - Sophie Paricard - Géraldine Saget - Céline Jacq - Hôtel de Ville - 44 244 La Chapelle-sur-Erdre - Tél. 02 51 81 87 10 - Fax 02 51 81 87 11 - contact : communication@lachapellesu-erdre.fr - Site : www.lachapellesu-erdre.fr > Distribution : S'pricom > Tirage : 9 650 exemplaires > Conception graphique et mise en page : MCO Média
Impression, photogravure : Goubault imprimeur s.a., Nantes - Dépôt légal : 99040068 > Imprimé sur papier écologique.

nature

Biodiversité : les experts à La Chapelle

Créée il y a deux ans, la commission extra-municipale biodiversité vise à mieux connaître et préserver la biodiversité tant en zone urbaine, agricole que dans les sites naturels. Elle s'articule en plusieurs groupes de travail selon les spécialités de chacun de ses membres. Rassemblant élus, agents municipaux, certains organismes tel l'Edenn et des associations, elle reste demandeuse de bonnes volontés citoyennes.



La commission biodiversité agit dans la perspective de l'intérêt général et en toute transparence.

Mais de quoi parle-t-on exactement sous le terme biodiversité ? La biodiversité regroupe toutes les formes de vies dans un milieu et leurs interactions. Les plantes et les animaux courants que nous avons en permanence sous les yeux, mais aussi les insectes, les champignons et les bactéries... en font partie. La Chapelle-sur-Erdre a la particularité d'être riche en sites naturels, zones humides, cours d'eau, etc. S'il paraît évident de protéger ces zones, la biodiversité se glisse aussi dans les zones urbaines. Sans être forcément une espèce rare ou protégée, l'arbre dans votre jardin ou la haie en bas de votre immeuble mérite toute votre attention. Insectes, oiseaux, mammifères, reptiles, voire batraciens y logent probablement.

Comme on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien, la mission du groupe de travail animé par Jean-François Certin se consacre à l'inventaire de la faune et la flore. Cet ancien ingénieur biochimiste, il est membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux depuis 50 ans, s'est pris de passion pour les observer dans leur environnement. À ses côtés, dans le même groupe, Jean-Pierre Melcion, du Groupe Nature et Environnement, association

de randonneurs pour lesquels la randonnée est aussi un moyen de découverte de la faune et de la flore locales. Cet ancien ingénieur agronome apporte, lui, ses connaissances de la flore. « Il ne s'agit pas de muséifier la nature », détaille celui-ci. « Les écosystèmes sont des systèmes complexes dynamiques, dont les évolutions sont difficiles à quantifier. Il y a les zones protégées et les zones d'activités humaines, et dans ce dernier cas il faut réussir à allier la préservation de la biodiversité et le développement de l'activité humaine ». La commission biodiversité agit dans la perspective de l'intérêt général et en toute transparence.

« Nous voulons réaliser un état des lieux de la biodiversité sur la commune », poursuit Jean-François Certin. « Cette "photographie" permettra d'évaluer aussi son évolution, en comparant à des données anciennes et dans la perspective d'un suivi dans le temps. Si la biodiversité se restreint, tout se restreint. Et il ne faut pas que les espèces rares masquent celles plus communes. Par exemple l'alouette, son effectif au niveau national a baissé de 50% en trente ans. Une baisse drastique mais néanmoins pas observable à "l'œil nu" ».



Jean-Pierre Melcion et Jean-François Certin

Grâce à son attention et celle d'une Chapelaine, des nids d'hirondelles et de martinet - cet oiseau capable de dormir en vol - ont pu être préservés lors d'une rénovation de façade. Deux oiseaux pas si communs, puisque chacun est une espèce protégée, prise en compte dans la réglementation du Code de l'Environnement (destruction de sites de nidification en particulier)..

Science participative

C'est au sujet d'une haie que Gwladys Diquelou, ingénieure environnement, a rencontré Patricia Biry, agent de la Ville et animatrice du groupe de travail milieux humides et aquatiques. Gwladys avait remarqué que cette haie située en limite de son lotissement abritait une faune et une flore intéressantes et s'inquiétait de la protection et du bon entretien de cette dernière. « Ayant travaillé en bureau d'étude, j'ai souhaité apporter mon aide à la commission, notamment sur l'organisation et l'archivage des données ». Elle a donc élaboré une fiche type pour permettre à tout un chacun de participer à cet inventaire communal de la biodiversité. « Les contraintes étaient qu'elle soit gratuite, accessible à tous, adaptable à la faune et à la flore, et que nous puissions récolter des informations suffisamment harmonisées pour être exploitables », explique-t-elle.

En effet, l'idée est de faire appel à l'engagement citoyen pour réaliser cet inventaire naturel. Dès mars, quatre demi-journées sur le terrain sont prévues pour commencer cet inventaire. Elles sont ouvertes aux spécialistes comme aux néophytes. Ensuite, chacun pourra s'en saisir. Il faudra renseigner le point d'observation, la date, ce que l'on a vu et fait et le parcours réalisé. Un modèle sera à disposition sur le site de la commune. Un bilan sera fait en septembre et diffusé vers la commune et le public.

Fort de son expérience d'enseignant agricole et paysager, ex-membre de la Société des Sciences Naturelles de l'Ouest, Joseph Violain anime le groupe de

Trois questions à Jean-Noël Lebossé, Adjoint à l'environnement, l'agriculture et l'alimentation, et pilote de cette commission.

Quel est le premier rôle de la commission ?



Son rôle est d'accompagner les services municipaux, les élus et de donner plus de place aux citoyens dans la préservation de cette biodiversité. Pour cela, il y a un travail préparatoire et complémentaire de recensement à réaliser. Il faut bien connaître le terrain pour le préserver. Et la biodiversité diffère selon les espaces. C'est un travail de fond.

Est-il possible de concilier la densification et la préservation de la biodiversité ?

Effectivement la biodiversité est en "concurrence" avec les projets immobiliers. Planter des arbres à hautes tiges à côté d'un immeuble ne sera propice ni à son développement ni aux habitants. Il vaut mieux privilégier des haies. Néanmoins, de par son rôle de climatiseur naturel, la présence de l'arbre en ville est cruciale. Pour recréer des poumons verts en centre-ville, il faut donc laisser des espaces suffisant à leur développement.

Comment y parvenir ?

Il est toujours plus délicat de reconstituer ou de compenser que de protéger l'existant. Le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) intègre déjà des zones à protéger pour le maintien de la biodiversité et de la continuité écologique. Il peut en intégrer d'autres. Mais toute réglementation est souvent vécue comme une contrainte supplémentaire. Un travail de pédagogie est donc nécessaire, d'où l'importance du travail mené par les associations et les habitants.

travail dédié au patrimoine arboré, haies et bords de route. « Le propos est de faire de la pédagogie, voire de la médiation en cas de conflit, pour la bonne gestion des haies et arbres aussi bien sur les zones bâties que les zones agricoles. Cela concerne les particuliers, mais aussi les services municipaux, voire les promoteurs », précise Joseph Violain. « Les haies sont souvent la part que l'on laisse à la biodiversité en zones urbaines ou agricoles. Or plus la diversité végétale est importante dans une haie sous forme d'arbres, d'arbustes, de buissons ou d'herbes plus ce sera bénéfique à la biodiversité. Il faut donc sensibiliser pour éviter les tailles excessives, ou amener un éclairage sur une haie protégée dans le PLU, notamment lorsque de nouvelles haies y figurent, ce qui peut être reçu comme de nouvelles contraintes ». Un travail de fond, qui accueille tous les bénévoles intéressés. La préservation de la biodiversité, si elle est urgente, « n'est ni un sprint ni un marathon », précise Jean-François Certin, « mais une course de relais ».

impliquez-vous

Pour rejoindre la commission biodiversité :
biodiversite@lachapellesurerdre.fr

convention territoriale globale

Politique familiale, l'affaire de tous

Après les Projets Éducatifs de Territoires, place aux Conventions Territoriales Globales (CTG).

Objectif : mettre en place des politiques familiales adaptées à chaque territoire.

Le travail a commencé en décembre dernier avec tous les acteurs locaux.



La Ville souhaite construire la Convention Territoriale Globale avec tous les acteurs du territoire.

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Concrétisée par un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville, elle permettra d'optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire chapelain.

Le premier comité de pilotage destiné à établir la future CTG s'est déroulé le 9 décembre dernier. 50 personnes y ont pris part issues d'horizons différents.

Un projet participatif

« Ce projet ambitieux se veut vivant, dynamique et participatif », annonce Laurent Godet, adjoint à l'Éducation, l'Enfance et la Parentalité. « La Ville mise sur l'intelligence collective, la complémentarité et les synergies. La sphère publique ne peut pas et n'a pas vocation à couvrir tous les champs d'action autour de l'enfance et de l'éducation ».

Ce projet repose sur quatre axes fondateurs qui vont présenter l'originalité d'être chacun copiloté par un binôme constitué d'un référent et d'un expert. Chacun aura respectivement des fonctions d'animation et d'apports d'éclairage sur les réflexions menées. Ils aideront à dessiner les contours du projet global en définissant des périmètres d'actions complémentaires. Ils permettront ainsi de continuer à nourrir le parcours établi pour les jeunes Chapelains, notamment les actions menées dans le cadre du Projet Éducatif Local (PEL).

Un padlet pour co-construire le projet

Pour permettre à chacun de participer, prendre part aux décisions, sans être trop contraints, un padlet a été créé. Il permet de déposer des documents, d'en consulter, d'en partager..., bref de co-construire sans alourdir les agendas et d'interagir à distance.

Rens : pel.lachapellesurerdre.fr et ctg@lachapellesurerdre.fr

Les quatre axes de travail

- Axe 1 : Accompagner la fonction parentale
- Axe 2 : Partager une ville inclusive
- Axe 3 : Se construire et devenir
- Axe 4 : Vivre et agir ensemble

enfance

Favoriser le bien-être à l'école

Pendant trois ans, l'IREPS (Instance Régionale d'Éducation et de Promotion Santé) accompagnera la Ville pour mener à bien différentes actions auprès des scolaires et leurs familles.

Ainsi, les enfants des écoles publiques bénéficieront d'ateliers ludiques. Aux côtés des animateurs et de leurs enseignants, ils apprendront à mieux se connaître, à améliorer leurs modes de communication, à prendre des décisions... Travailler sur les compétences psycho-sociales permet de diminuer les conduites défavorables (tel que le harcèlement

scolaire) et a une réelle incidence sur la réussite et le climat scolaire. Le bien-être, l'estime de soi et la confiance des enfants à l'école s'en voient améliorés.

Quant aux parents, ils peuvent suivre des formations leur permettant d'apprendre à intervenir plus sereinement dans les situations conflictuelles, afin d'anticiper les difficultés. Depuis 2019, 45 parents ont participé à ce type de formations dont le coût est pris en charge par la convention.

Rens. 02 51 81 87 61

jeunesse

Pas de séjours organisés par la Ville cet été 2022

La crise sanitaire et ses conséquences sur les ressources humaines de la Ville ne permettent pas cette année de préparer dans de bonnes conditions les séjours de l'été 2022 pour les jeunes chapelains. Exceptionnellement, la Ville est donc au regret de renoncer à l'organisation de ces séjours, dont elle sait qu'ils sont très attendus par les familles..

sport

Réfection de la piste d'athlétisme du Buisson de la Grolle



Réalisée il y a plus de 20 ans, la piste d'athlétisme du Buisson de la Grolle présentait de nombreuses dégradations sur son revêtement : usure, dégravillonnage de la couche de granulats rouges, pouvant aller jusqu'à sa disparition localement. Des réparations ponctuelles ne permettaient plus de remédier durablement à ce vieillissement.

La Ville a donc programmé la rénovation totale de la piste. Les travaux, qui ont débuté en mai dernier, ont duré jusqu'en octobre. Ils consistaient en un décapage de la résine existante, rabotage des enrobés de surface, mise en place du réseau de chronométrie, remplacement de la cage de lancer du disque, rénovation de la fosse de steeple et de l'atelier de saut en hauteur. De même, un dégagement de 1m est respecté sur tout le pourtour de la piste et de la ligne de sprint. Une nouvelle main courante a été mise en place pour conserver la séparation des flux sportifs / spectateurs. Le travail sera terminé en 2022 avec le remplacement des haies.

Le coût des travaux a été réajusté à un peu plus de 600 000 € TTC. La piste a été inaugurée officiellement samedi 27 novembre, en présence notamment de Fabrice Roussel, Maire et de Pierre-Franck Mouzon, président de l'ACC Athlétisme. Le club attend désormais l'homologation de la piste par la fédération pour continuer d'organiser des compétitions nationales.

relations internationales

Jumelage : nouveaux adhérents et projets pour lanca

La Ville de La Chapelle-sur-Erdre est jumelée avec la Ville de lanca en Roumanie depuis 2014. Ces deux villes entretiennent des relations d'amitié et organisent conjointement des séjours et des projets.

L'association chapelaine a renforcé ses équipes pour mener de nouveaux projets en 2022. Lors de l'Assemblée Générale fin 2021, il a été décidé une assemblée extraordinaire pour donner de nouvelles orientations et intégrer de nouveaux membres. Les projets à venir sont l'organisation d'un stage de marionnettes, la création d'une fresque et l'accueil d'une exposition d'une artiste moldave.

Jumelage lanca La Chapelle-sur-Erdre invite les Chapelains intéressés à rejoindre l'association pour aider à la conduite de ses projets.

Site internet de la Ville de lanca : primaria-ianca.ro

Renseignements : v.bourdaillet@free.fr

Accueil de délégations de Roumanie et de Palestine

Dans le cadre du jumelage avec la Roumanie et du protocole d'amitié avec la Palestine, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre a accueilli des délégations de la Ville de lanca et du camp de Jénine, du 22 au 26 novembre 2021.

Ces représentants sont venus en France à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) et ont participé à un parcours de découverte des acteurs de l'éco-système métropolitain (Visite de Compost In Situ, La Ressourcerie, Écopoint, le site de collecte d'Étier, Arc-en-Ciel, La Galerie Zéro Déchet...).

À l'occasion de l'accueil de ces délégations, les trois symboles officiels qui représentent les villes jumelles et le camp de Jénine sur les ronds-points de la rue du Château d'Eau à La Chapelle-sur-Erdre, ont été inaugurés le jeudi 25 novembre 2021.



Un enjeu de santé, de bien-être et d'hygiène

Dans le cadre du programme national destiné à améliorer l'usage des toilettes à l'école, les classes de CM1 et CM2 de l'école de la Blanchetière ont participé à une évaluation nationale aux côtés de six autres écoles.

Selon une étude, 91 % des enfants auraient déjà développé des stratégies pour éviter de se rendre aux toilettes à l'école. Problèmes de propreté, de vétusté, de manque d'intimité ou crainte de violences sont les causes évoquées. Douze élèves se sont investis dans le projet chapelain « Un petit pot pour l'élève, un grand

pas pour la scolarité », avec l'envie de mettre fin à un tabou. La Ville avec le soutien de la mission PEL a souhaité permettre aux élèves de s'impliquer dans l'action citoyenne. « Les enfants peuvent ainsi s'interroger et construire leur esprit d'analyse », souligne Laurent Godet, adjoint à l'Éducation. Les enfants ont pu proposer des solutions dans différents domaines : ambiance, "civilités", respect des locaux et des utilisateurs. Ils ont également sollicité les parents pour réaliser une exposition photos représentant ce qui se fait de mieux comme toilettes, mais également l'inverse ! Elle sera prochainement visible à l'école de La Blanchetière.



D'autre part, un groupe de pilotage composé de directrices d'école, d'animateurs, de personnels d'entretien, du service scolaire et du PEL s'est constitué pour améliorer les espaces sanitaires de chaque école de la Ville.

chantier

Porte de Gesvres : le point sur l'avancée des travaux

Les travaux continuent dans le cadre de l'aménagement de la porte de Gesvres. Les dernières phases de travaux sont en cours avant la mise en circulation d'une nouvelle bretelle le 4 février. Parallèlement, les premiers appuis des futurs ouvrages sortent de terre.



©Gaël Arnaud

Les piles du futur ouvrage reliant les périphériques Est et Nord sont en cours de création.

Le 4 février prochain, la bretelle définitive reliant le périphérique Nord au périphérique Est sera mise en circulation. Des fermetures de nuit sont programmées du 31 janvier au 3 février. Durant ces quatre nuits de fermeture, les équipes effectueront les dernières opérations avant la mise en circulation de la bretelle : travaux de peinture au sol, mise en place des panneaux de signalisation et des dispositifs de

sécurité. Dès le vendredi 4 février, les automobilistes pourront circuler sur la voie de gauche de la bretelle. La voie de droite restera provisoirement fermée afin de permettre aux équipes du chantier de poursuivre les travaux. À l'issue du chantier, cette nouvelle bretelle offrira ainsi deux voies de circulation pour une meilleure fluidité.

Les appuis des ouvrages sortent de terre

Deux nouveaux ouvrages enjambreront les voies de circulation. Une première phase a débuté avec la réalisation d'une pile (appui intermédiaire) du futur ouvrage long de 105 m qui permettra de relier le périphérique Est et le périphérique Nord. La réalisation des appuis se poursuivra jusqu'au mois d'avril. En parallèle, les travaux pour la réalisation des appuis du deuxième ouvrage long de 120 m ont débuté fin janvier. Ce second pont assurera quant à lui la liaison entre l'A11 et le périphérique Est. Ces deux ouvrages enjambreront les voies et s'entrecroiseront. Les travaux s'achèveront fin 2023-début 2024.

pont provisoire

Le pont de la route de La Chapelle-sur-Erdre doit être démolé puis reconstruit durant la première phase de l'aménagement de la porte de Gesvres. Pour maintenir la circulation sur ce secteur, un pont provisoire sera mis en place début avril.

- Circulation alternée par un système de feux de part et d'autre du pont. La priorité sera donnée aux bus
- La vitesse sera limitée à 30 km/h
- Bus autorisés, poids lourds interdits, sauf desserte locale

Calendrier de construction du pont provisoire :

- Travaux préparatoire à la réalisation du pont provisoire : jusqu'à fin-mars
- Pose du pont provisoire : début mars
- Mise en service du pont provisoire : début avril
- Déconstruction du pont actuel : mi-avril

énergie

Opération groupée de rénovation énergétique à Gesvrine

En 2019, l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN) a lancé une étude sur les opérations groupées de rénovation énergétique. Elle avait ciblé trois quartiers de l'agglomération, dont celui de Gesvrine, comme terrain d'étude idéal en termes de constructions et d'homogénéité des types de chauffage. Aujourd'hui, l'étude entre en phase d'expérimentation. Les logements individuels représentent quasiment les deux tiers des consommations d'énergie du secteur résidentiel. Le projet vise à rénover 10 000 logements d'ici 2030 pour aller vers une métropole zéro passoire énergétique.

Au programme

Le dispositif entre en action et plusieurs étapes sont à venir pour le premier semestre 2022 :

- une balade thermique organisée dans le quartier de Gesvrine aura lieu le mercredi 23 février, à 18h30 : grâce à une caméra thermique, les principaux défauts d'isolation (« ponts thermiques ») que l'on peut trouver chez soi sont repérés
 - un forum énergie sera organisé au printemps (date à venir) avec un temps spécifique de restitution des enseignements de la balade thermique et de présentation des étapes et principes de l'opération groupée
- Plus d'informations seront adressées par courrier aux habitants du quartier mi-février (dont les modalités d'inscription à la balade thermique)

Balade thermique

MERCREDI

23

FÉVRIER

18H30

habitat

La Ville soutient l'agriculture locale en créant des logements pour les agriculteurs chapelains

La Ville soutient le développement de l'activité agricole à La Chapelle-sur-Erdre. C'est dans ce cadre que le projet d'aménagement foncier a été initié en 2001 avec pour objectifs notamment de favoriser l'installation de nouvelles exploitations et reconquérir les terrains abandonnés. Cette politique a été renforcée par la mise en œuvre d'un périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) visant à préserver et valoriser ces espaces.

Dans ce cadre, la Ville a pu acquérir via une préemption l'ancienne exploitation de la Noue Verrière, pour un montant de 342 787 euros. Cette acquisition représente le point de départ d'un projet innovant en matière de développement de l'agriculture périurbaine. En effet, le projet de la Noue Verrière prévoit la création de quatre logements sociaux pour les agriculteurs chapelains, ainsi que l'installation d'un nouvel exploitant. La réhabilitation de la maison de l'ancien exploitant est portée par l'Office Public Habitat 44. Habitat 44 a alerté la Ville sur l'équilibre financier de l'opération, mis en difficulté du fait de l'augmentation des coûts de construction et des impacts de la loi ELAN, qui a pour ambition de faciliter la construction de nouveaux logements et de protéger les plus fragiles, sur les recettes prévues initialement. Consciente de la dimension innovante de ce projet et soucieuse de l'intérêt social pour ses agriculteurs locaux, la Ville a décidé d'apporter une subvention d'un montant de 55 000 euros à Habitat 44. Ce soutien financier est encadré par une convention. Parallèlement, la Ville bénéficie de l'appui financier du Conseil départemental de Loire-Atlantique à hauteur de 74 597 euros.

circulation

70 km/h sur la VM39A



La vitesse de la VM39A entre la rue de Sucé et la rue de l'Europe (anciennement D39) est limitée à 70 km/h depuis le mois de janvier. Cette limitation de vitesse fait suite à la restitution de l'étude

de bruit le 1^{er} juin 2021 auprès des riverains de la VM39A. La seconde étape annoncée également aux riverains lors de cette restitution sera la mise en œuvre d'un enrobé acoustique en remplacement de celui existant courant 2022. L'ensemble de ces travaux permettront d'atténuer de 8 à 9 dB le niveau sonore du trafic routier de cette section de voie métropolitaine.

déchets

Terra Ter

Les travaux du projet Terra Ter, plateforme de réception et de valorisation des déchets, touchent à leur fin.

Sur le site de "Cormerais", au nord de la commune, le projet Terra Ter vise à réceptionner et traiter les déchets verts et biodéchets collectés auprès des entreprises et collectivités. L'objectif est de mettre en réseau sur le territoire, tous les acteurs locaux pour développer le compostage de la matière organique au service de l'agriculture de proximité et du jardinage domestique ou partagé. Si le projet permettra de réduire l'empreinte carbone par la séquestration du CO2 dans les sols, le projet Terra Ter permettra également de créer des emplois locaux, de développer la responsabilité environnementale des différents acteurs et habitants du territoire et de participer au développement d'une agriculture responsable et respectueuse de l'environnement.

Travaux finalisés

Les travaux entamés fin 2020 touchent à leur fin. Le site de "Cormerais" est composé d'une aire de chargement/déchargement, d'une zone de valorisation, d'un espace administratif et d'accueil et d'un hangar de stockage. À l'échéance 2024, tous les biodéchets devront faire l'objet d'un tri à la source et d'une valorisation par compostage et/ou méthanisation. Dans la perspective de cette échéance, le projet Terra Ter sera décliné sur plusieurs sites de la métropole, le premier à La Chapelle-sur-Erdre. Sur le site chapelain, l'objectif est de valoriser entre 1 500 et 2 500 tonnes de biodéchets et 4 000 à 6 000 tonnes de déchets verts chaque année.

travaux de l'Hôtel de Ville

Un souvenir offert par les tailleurs de pierre

Lors du chantier de réfection de l'Hôtel de Ville, un des tailleurs de pierre, Thierry Galloyer, a laissé un petit souvenir sur la façade de l'Hôtel de Ville à droite de la porte principale. Son inspiration s'est tournée vers le monde animalier. Une jolie petite souris surveille l'entrée de l'Hôtel de Ville.



énergie

C'est le bon moment pour dire adieu à votre vieille chaudière fioul

Depuis plusieurs années, la Ville de La Chapelle-sur-Erdre et Nantes Métropole se mobilisent pour réduire les consommations d'énergie de son territoire et participent à la lutte contre le changement climatique. À ce titre, elles soutiennent l'initiative de GRDF visant à favoriser la substitution du chauffage fioul par du gaz.



Et pour rénover votre logement avec les aides Mon Projet Rénov de Nantes Métropole !

L'État, dans le cadre de la transition énergétique, a annoncé la fin des chaudières fioul dès le 1^{er} juillet 2022. À partir de cette date, les remplacements et les nouvelles installations de chaudières fioul seront interdits. Les ménages disposant d'équipements au fioul sont donc invités à anticiper leur remplacement par des équipements utilisant d'autres énergies. Pour aider les propriétaires concernés à convertir leur chaudière fioul, Nantes Métropole avec son dispositif Mon Projet Rénov, s'associe à GRDF (Gaz Réseau Distribution France) afin de proposer une information complète sur les alternatives énergétiques et leur permettre de bénéficier, entre le 14 février et le 14 mai 2022, d'un branchement au réseau gaz offert (soit une économie de 603,98€ TTC), pour les communes de Couëron, La Chapelle-sur-Erdre et Les Sorinières. Voir conditions sur sites.grdf.fr/web/nantes-metropole

Dispositifs pour améliorer son habitat

Mon Projet Rénov Ménages

Ce dispositif permet d'aider et d'accompagner les propriétaires ou locataires de l'habitat privé pour améliorer énergétiquement leur logement. L'association Soliha, opérateur sur la Métropole nantaise est l'interlocuteur pour les démarches. Permanences les 1^{ers} mardis du mois de 14h à 17h au 11 rue François Clouet. Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44

L'Espace Conseil Faire

Cet espace a pour mission d'informer le public sur l'efficacité énergétique de leur logement et les énergies renouvelables. Prochaines permanences info énergie : vendredi 18 février de 14h à 17h sur rendez-vous au 02 40 89 30 15 au Pôle Solidarités-CCAS.

Centre de dépistage

La Ville a mis à disposition du laboratoire Biogroup la salle Barbara pour effectuer les dépistages Covid-19. Depuis le 17 janvier, les tests PCR ne se font plus au laboratoire rue de l'Europe, mais à la salle Barbara. Les patients avec ou sans symptômes peuvent venir effectuer un test PCR nasopharyngé ou salivaire.

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 12h30 sur rendez-vous : biogroup.fr - salle Barbara 5 boulevard Jacques Demy.

Autres lieux de dépistage à La Chapelle-sur-Erdre :

- > Pharmacie Commeil : 6 avenue des Noïries
Test antigéniques
Privilégiez la prise de RDV sur doctolib
- > Pharmacie Joudon Pellois (Intermarché) : 15 rue de Sucé
Tests antigéniques
Sans rdv de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

accompagnement

Ateliers ludiques et créatifs pour les personnes âgées !

Suite à la première session d'ateliers qui ont eu lieu en fin d'année, le Pôle Solidarités-CCAS a programmé de nouvelles dates pour ce début d'année.

Ces ateliers animés par des professionnels (animatrice, psychologue, art-thérapeute, photographe), permettent aux personnes âgées qui accompagnent un proche au quotidien, ou qui ont vécu cette situation, de passer un moment agréable. Ces ateliers sont faits pour recréer une vie sociale très touchée par la crise sanitaire.

Déroulement des séances

Chaque groupe participera aux 5 ateliers proposés et chaque rencontre encouragera les talents de chacun et suscitera la bonne humeur !

Premier groupe

Les dates des séances sont les lundis 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril et 25 avril de 14h30 à 16h30.

Deuxième groupe

Les dates des séances sont les lundis 2 mai, 16 mai, 30 mai, 13 juin et 27 juin de 14h30 à 16h30.

Toutes les séances se déroulent à la Cabane à jeux, 3 rue François Clouet
La durée de chaque séance est approximativement de 2h.

Entrée libre sur inscription

> Pour tout renseignement et inscription, contactez le Pôle Solidarités-CCAS au 02 51 81 87 20 ou au 12 rue François Clouet

> Soutien de la Conférence des Financeurs, dispositif du département de la Loire-Atlantique pour soutenir des actions de prévention de perte d'autonomie.

Café Parenthèse

Depuis plusieurs années, le Pôle Solidarités-CCAS, accompagné d'une psychologue, propose des temps d'échange et de répit pour les aidants.

Ce temps permet aux aidants de discuter avec des personnes dans la même situation et d'échanger sur les solutions d'accompagnement et de répit. La personne aidée peut également participer ou être accueillie sur place par une bénévole.

Sur inscription au 02 51 81 87 20. Prochaines dates : mardi 22 et vendredi 25 février, mardi 8 et vendredi 25 mars, de 14h30 à 17h, à la Cabane à jeux.

permanences

Secours populaire

Les permanences se déroulent au Village Solidaire (4 rue de la Hautière) de 13h30 à 15h30 : vendredi 25 février et vendredi 25 mars

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Pour rencontrer un conseiller/juriste, les particuliers doivent prendre rendez-vous sur le site www.adil44.fr

Harmonie Habitat

Le mardi tous les 15 jours de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous au 11 rue François Clouet

Atlantique Habitations

Le 2^e jeudi du mois de 9h à 11h, sans rendez-vous, au Pôle Solidarités-CCAS

prévention

Plan Grand Froid



Depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 mars, le Plan Grand Froid est activé au niveau « veille saisonnière ».

Le grand froid, le vent glacé, la neige sont des risques météorologiques à ne pas négliger. Ils peuvent être dommageables pour la santé, surtout pour les personnes fragiles ou souffrant de certaines pathologies. Leurs effets sont insidieux et peuvent passer inaperçus. Il faut donc redoubler de vigilance en se protégeant personnellement et en veillant sur les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile).

Le Pôle Solidarités-CCAS met en place un registre identique à celui du Plan Canicule pour les personnes vulnérables. Toute personne inscrite sur ce registre se verra contacter par un agent du CCAS en cas de déclenchement du Plan Grand Froid.

Renseignements et inscription sur le registre au Pôle Solidarités - CCAS : 02 51 81 87 20 - 12 rue François Clouet

Espaces info énergie

Les permanences ont lieu au Pôle Solidarités-CCAS, 12 rue François Clouet de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 02 40 89 30 15 : vendredi 18 février

Soliha

Les 1^{ers} mardi du mois de 14h à 17h au 11 rue François Clouet. Sur rendez-vous au 02 40 44 99 44

finances

Budget 2022 : des chantiers majeurs lancés

La crise sanitaire ne freinera pas la volonté de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre de maintenir ses engagements pris en 2020. Voté le lundi 13 décembre, le budget 2022 engage des chantiers dans les différents secteurs de la vie municipale.

En 2022, l'équipe municipale respectera les quatre piliers socles du mandat, c'est-à-dire la justice sociale, la transition écologique, la démocratie locale et la qualité du service public. Pour renforcer ce dernier, une hausse de l'enveloppe de 3,3 % a été votée.

Cadre de vie et transition écologique

Concernant l'aménagement de la Ville, l'équipe municipale réaffirme sa volonté de préserver le cadre de vie, avec 70 %

du territoire composé d'espaces naturels et agricoles. En 2022, différentes actions sont programmées en termes de logements : validation du projet de résidence senior pour les aînés, réalisation de logements pour de jeunes agriculteurs sur le site de La Noue Verrière ou encore la validation d'une résidence de jeunes travailleurs.

La transition écologique passera aussi par le soutien appuyé à la Ressourcerie du Transistore, un lieu de réemploi essentiel pour inciter à la sobriété en terme de consommation. 2022 sera aussi l'année du début des travaux de la nouvelle déchetterie et la mise en œuvre du projet Terra Ter dans le secteur Cormerais, ce projet consistant en une collecte des biodéchets verts afin de réaliser du compost à disposition des agriculteurs de la commune. Toujours sur le cadre de vie, la Ville proposera des aménagements paysagers d'espaces verts, tandis que les dispositifs de participation citoyenne pour la végétalisation des espaces publics seront programmés, de même que le développement de nouveaux composteurs collectifs.

L'économie est, elle aussi, au diapason de cette politique écologique, notamment par la volonté d'accueillir sur le futur parc de la Métairie Rouge des entreprises engagées fortement dans la responsabilité sociétale ou encore dans l'économie sociale et solidaire.



En 2022 les travaux de réhabilitation du complexe sportif Bourgoin-Decombe seront lancés.

Pour soutenir l'évolution des comportements en termes de mobilité, un bilan sera à tirer de l'expérimentation de pistes cyclables initiées en 2020. Par ailleurs, les travaux sur la liaison cyclable vers Nantes/René Cassin seront poursuivis et les travaux de réalisation du Centre Technique de la Semitan seront engagés. Ils préfigurent l'arrivée de la ligne 1 du tramway à La Babinière fin 2024.

Préparer l'avenir

S'agissant de l'éducation, la Ville lancera les études pour un nouveau groupe scolaire sur le quartier des Perrières pour répondre à l'évolution des effectifs dans les prochaines années, et faire en sorte que nos groupes scolaires actuels puissent rester à taille humaine. Des classes

numériques seront aussi déployées, la réflexion se poursuivra sur la création d'une cuisine centrale intercommunale, et les équipes municipales de la Petite enfance seront renforcées.

Pour les seniors, en plus de la validation de la résidence seniors, la Ville poursuivra ses actions dans le cadre de la « Ville Amie des Aînés » et la création d'une école municipale du sport pour les seniors est prévue. Pour les familles chapelaines, la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales s'attacheront à la réalisation en partenariat d'une nouvelle convention territoriale. Pour les plus fragiles, seront réalisés une analyse

des besoins sociaux et un plan local de santé.

Côté associatif, si précieux pour maintenir le lien social, le soutien de la Ville aux associations sportives passera en 2022 par la mise à disposition de nouveaux créneaux sur le site du nouveau CREPS, ou encore le lancement des travaux pour la réhabilitation du site Bourgoin Decombe. Côté culture, 2022 promet de beaux moments, avec notamment la nouvelle édition du festival Saperlipuppé. Enfin, pour soutenir la lecture publique, la Ville mènera des travaux à la Bibliothèque Municipale pour continuer à améliorer l'accueil des lectrices et des lecteurs.

3 questions à...

Noëlle Corno, adjointe aux Finances et à la Commande Publique



Quels ont été les principaux enjeux pour la construction de ce budget ?

Le budget 2022 est le 3^e budget communal à être impacté par la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19. Dans ce contexte incertain, il s'agit d'assurer la sécurité sanitaire de tous, la continuité des services publics en toute circonstance, et maintenir l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Face à la suppression de la taxe d'habitation, la baisse des dotations de l'État sur plusieurs années, l'envolée du coût des matières premières et des fournitures, la Ville a fait le choix, en responsabilité, de mobiliser le levier fiscal pour financer un service public pour tous, avec un ajustement de +8 % pour la taxe foncière. Et face au danger d'un recours massif à l'emprunt, la Ville œuvre à la reconstitution d'un niveau d'épargne nécessaire aux investissements projetés. Pour cela, elle a pu compter sur l'engagement des services dans la préparation du budget 2022, contraint par toutes ces exigences. Qu'ils en soient ici remerciés.

En quoi le contexte actuel impacte les finances publiques ?

Pour répondre aux enjeux de cette crise inédite, la Ville a mobilisé depuis 2 ans une enveloppe de plus de 1 million d'euros, soit environ 5 % du budget annuel de fonctionnement. À l'échelle nationale, les estimations se situent autour de 5 à 6 milliards d'euros pour les collectivités, sans aucune prise en charge de l'État. Parallèlement, la réforme de la suppression de la taxe d'habitation a accentué, dans ce moment difficile, la perte d'autonomie financière des communes.

Comment envisager l'avenir ?

Le contexte économique permet un optimisme raisonnable pour 2022. Cependant, l'incertitude pourrait se profiler après les élections présidentielles. En effet, la question du redressement des comptes publics risque de se poser à nouveau. Et face aux besoins d'investissement, non seulement pour maintenir le patrimoine des infrastructures, mais aussi pour développer le territoire et concrétiser la transition écologique, il sera plus que jamais nécessaire de préserver les capacités d'investissement de la Ville.

repères

24 millions, c'est le montant du budget de la commune pour 2022

3 millions, c'est la somme retenue pour les investissements de la Ville en 2022. La moitié sera dite d'investissements « créatifs », avec notamment le début de la réhabilitation du complexe Bougoin Decombe. Sur cette même enveloppe, 1,2 millions seront consacrés à l'entretien des bâtiments existants.

1 million, c'est le montant dépensé par la Ville depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.

transport

Le tramway à la Babinière d'ici trois ans

Une enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité du PLUm se tiendra de mi-février à mi-mars.



L'arrivée de la ligne 1 à La Chapelle-sur-Erdre sera effective d'ici trois ans.

Le tramway sera prolongé jusqu'à la Babinière, à La Chapelle-sur-Erdre via la construction d'un nouveau pont au dessus du périphérique au niveau de la Jonelière. Cette extension offrira une accessibilité au tramway pour les Chapelains et permettra la réalisation d'un nouveau pôle d'échange multimodal, notamment avec le tram-train et le bus pour rejoindre la ligne 2. Le parking relais (P+R) de 550 places sera équipé de bornes pour le chargement des voitures électriques. Pour une plus grande accessibilité, une voie dédiée aux déplacements doux (piétons, vélos) sera aménagée sur le pont du périphérique. Un local de 55 places minimum sera également à la disposition des cyclistes.

Un projet de connexion des actuelles lignes 1 et 2 dans le secteur de la Babinière est également à l'étude. Il permettra notamment l'accès à la gare sans passer par l'arrêt "Commerce" à Nantes.

Enfin, le site de la Babinière accueillera la construction d'un nouveau Centre Technique et d'Exploitation (CETEX) destiné à entretenir les 61 nouvelles rames de tramway grandes longueurs ne pouvant être accueillies dans les CETEX existants.

L'enquête publique aura pour objet :
- l'étude d'impact du projet global, préalable à la déclaration d'utilité publique des opérations suivantes : infrastructure

tramway / pôle d'échanges multimodal Babinière et bâtiments du CETEX,
- l'autorisation environnementale des opérations suivantes : infrastructure tramway / pôle d'échanges multimodal Babinière et infrastructures du CETEX,
- permis d'aménager des terrassements des infrastructures du CETEX.

L'enquête publique se tiendra de mi-février à mi-mars, à la Direction du Cadre de Vie et des Solidarités, 4 rue de Bretagne. Les permanences de la Commission d'enquête seront communiquées sur le site internet de la Ville.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Février-mars 2022 : enquête publique relative à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité du PLUm
2023 : Mise en service des premières rames grandes longueurs
D'ici trois ans : mise en service du prolongement du tramway jusqu'à la Babinière en permettant de connecter le tramway au nord du périphérique et à l'ouest de l'Erdre et livraison du CETEX Babinière.

voirie

Les travaux de Nantes Métropole

> Travaux terminés

Avenue de La Roussière : un chaucidou a été créé pour relier la voie verte (Vélodyssée) à la rue Hervé la Guyader et l'avenue des Noieries

> Travaux à venir

Des travaux de nuit se dérouleront sur des voiries principales entre 20h et 6h. Nous sommes conscients qu'ils peuvent occasionner des nuisances sonores. Merci de votre compréhension. Les plans de déviation sont disponibles sur www.lachapellesurerdre.fr



- Rue de la Cédraie et rue des Chênes - Rénovation des trottoirs du 11 janvier au 11 février

- Chemin du Lavoir de Mazaire - Rénovation du chemin jusqu'au 11 février - Chemin totalement fermé à la circulation le 8 février

- Boulevard Becquerel entre boulevard du Capitaine Dreyfus et boulevard du Gesvres - Rénovation de chaussée du 7 au 25 février - Travaux de nuit et rue barrée du 7 au 11 février (de 20h à 6h) - Déviation par périphérique et autoroute



- Rue Hervé la Guyader entre Blanchetière et Champs Blancs - Rénovation de chaussée du 7 au 25 février - Travaux de nuit et rue barrée du 7 au 11 février (de 20h à 6h). Une déviation sera mise en place.



- Giratoire Roche Blanche - Château d'eau - Rénovation de chaussée du 8 au 25 février - Travaux de nuit et rue barrée du 8 au 11 février (de 20h à 6h). Une déviation sera mise en place.



- Giratoire de la Paix en Algérie - Rénovation de chaussée du 8 au 25 février - Travaux de nuit et rue barrée du 8 au 11 février (de 20h à 6h). Une déviation sera mise en place.



- Rue de La Blanchetière - Rénovation du trottoir côté impair pendant les vacances de février

Zoom sur... les travaux route de Nantes

En 2022, les travaux se poursuivront route de Nantes avec comme objectif d'assurer la continuité de la piste cyclable entre La Chapelle-sur-Erdre et Nantes à l'horizon 2025. Des travaux de ravalement des trottoirs sont prévus sur le viaduc de la Verrière courant mars-avril de façon à assurer une traversée sécurisée aux cyclistes. Ces travaux engendreront une circulation alternée.

élections présidentielles

Votez les dimanches 10 et 24 avril



Votre inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter pour les prochaines élections présidentielles, inscrivez-vous impérativement avant le 2 mars 2022 pour une inscription en ligne et le 4 mars pour une inscription en Mairie. Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur www.service-public.fr

Les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes, sous réserve d'avoir accompli leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans. Attention, si vous atteignez l'âge de 18 ans entre les 2 tours, vous ne pourrez voter qu'au second tour. En cas de doute sur votre inscription, nous vous invitons à contacter le service élections au 02 51 81 87 10.

Votre carte électorale

Cette année, tous les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune recevront une nouvelle carte électorale à leur domicile.

Donner procuration

En cas d'impossibilité physique de vous rendre aux urnes, vous pouvez établir une procuration pour qu'un proche vote à votre place.

Vous avez 3 possibilités pour établir une procuration :

- soit en complétant le formulaire que vous trouverez auprès des autorités compétentes (détails sur www.lachapellesurerdre.fr)
- soit en complétant le formulaire en ligne (cerfa N° 14952*02 sur le site www.service-public.fr)
- soit par télé-procédure (site : maprocuration.gouv.fr)

Vous trouverez plus d'informations sur les modalités pour établir une procuration sur le site internet de la Ville (rubrique Services en ligne - Élections) ou en vous rendant à l'accueil principal de l'Hôtel de Ville.

Voter le jour du scrutin

Le lieu et le numéro de votre bureau de vote figurent sur votre carte électorale. Rendez-vous dans votre bureau de vote, muni de votre pièce d'identité (valable ou périmée depuis moins de 5 ans) et de votre carte électorale. Même si cette dernière n'est pas obligatoire pour voter, elle vous fera gagner du temps.

Attention : les bureaux de vote initialement installés à la salle Balavoine et à l'école Beausoleil sont transférés au complexe sportif de la Coutancière.

Retrouvez toutes les modalités des élections : www.lachapellesurerdre.fr

internet

Vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme sont réalisables en ligne : déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager... Vos démarches d'urbanisme sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

sport

Une Amicale au cœur de Gesvrine

Créée en 1976, l'Amicale Laïque de Gesvrine est une association de quartier comme il en existe beaucoup en France. Cette amicale dynamique a cependant la particularité de proposer tout au long de l'année des animations à destination de son quartier et de la population chapelaine, mais également au sein du groupe scolaire Robert Doisneau.



Ambiance festive, convivialité et partage sont au cœur des valeurs de l'Amicale Laïque de Gesvrine.

Constituée de vingt adhérents - dont les trois quarts sont des parents d'élèves - et soutenue par une quarantaine de bénévoles, l'Amicale Laïque de Gesvrine organise des événements récurrents. Le bal masqué, le festival West'Erdre, le vide-grenier ou bien encore le marché de Noël sont autant d'actions qui permettent d'animer ponctuellement le quartier de Gesvrine et plus largement la ville. « Nos événements permettent aux habitants du quartier de se rencontrer, de partager des moments de convivialité. Par exemple, pour ceux qui ne connaissent pas encore, il y a le festival West'Erdre. Au départ conçue comme une fête des voisins version XXL, il s'agit maintenant d'une grande fête de quartier qui

propose dans une ambiance feutrée, décontractée et pétillante à la fois, des spectacles autour de groupes de musique et de danse. Artistes de la scène locale - amateurs ou semi-professionnels - y partagent leurs compositions variées», précise Pascal Boisliveau, président de l'ALG depuis octobre 2019.

Animer la vie du groupe scolaire Robert Doisneau

Depuis plusieurs années, l'Amicale porte le projet « Lire et faire lire » et fait office de relais pour la Ligue de l'Enseignement dont elle est membre. Cette action nationale permet de développer des relations intergénérationnelles, tout en inculquant le goût de la lecture aux enfants. « Ces moments de lecture sont des plaisirs partagés entre les enfants et une équipe qui se veut fidèle au fil des ans », souligne Pascal Boisliveau. Un partenariat a également été mis en place avec la Bibliothèque Municipale Nelson Mandela, facilitant ainsi le choix des livres. Chaque année, pour clôturer l'année scolaire en beauté, une fête d'école est organisée fin juin-début juillet. Elle permet aux familles d'assister aux spectacles de danse et de chant conçus par les enfants et leurs instituteurs, de profiter de jeux et d'animations pour petits et grands mis en place par l'ALG. « Une majeure partie des bénéfices générés par nos manifestations nous permet de soutenir financièrement les projets des écoles du groupe scolaire », se félicite Pascal Boisliveau. La dotation de cette année permettra notamment à l'école élémentaire de participer au projet « Paris 2024 » et financera des sorties scolaires de l'école maternelle.

Appel à bénévoles

Habitants de Gesvrine, que vos enfants soient scolarisés ou non au sein du groupe scolaire Robert Doisneau, venez rejoindre l'équipe de l'Amicale Laïque de Gesvrine et participez à l'aventure ! Des réunions sont organisées régulièrement tous les trimestres. Pour en savoir plus, consultez le compte Facebook de l'ALG : @amicalelaïquegesvrine

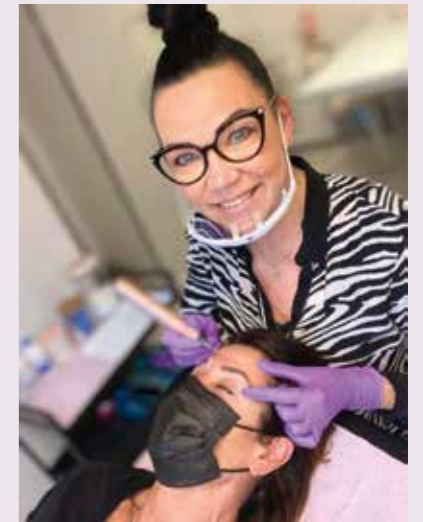
en bref

L'actu des assos A3C

Nouveau à La Chapelle-sur-Erdre Un regard parfait maquillage permanent

Après plusieurs années à travailler en « free lance » dans différents Instituts de beauté autour de Nantes, je suis fière de m'installer à La Chapelle-sur-Erdre, dans mon propre local, dans un cadre magnifique et unique. Je m'appelle Carita. Je suis finlandaise, diplômée des meilleures écoles de France. Je mets toute mon énergie et mon savoir-faire à votre service. Je suis spécialisée dans le « maquillage permanent » des sourcils, eye liner et de la bouche avec différentes techniques telles que la dermopigmentation, microshading et microblading. Cette dernière technique, permet de réaliser un

poil extra-fin, pour un résultat très naturel de vos sourcils. Je corrige également d'anciens maquillages permanents ratés ou ayant mal vieilli. Je vous propose aussi les extensions, réhaussés et soin de cils. Tous mes produits sont végan, avec des normes françaises. Votre 1^{er} rendez-vous est gratuit et ne vous engage à rien. Au Jardin des Pins
31 Rue Hervé le Guyader
www.unregardparfait.fr
Facebook et Instagram :
Un regard parfait by Carita
Tél. 06 07 35 71 76



Vos infos dans le cahier
« Associations »

Merci de remettre vos infos et articles avant le 11 mars 2022 à l'adresse communication@lachapellesurerdre.fr Rens. 02 51 81 87 38

Info technique :

prévoir un texte de 2000 signes maximum ou 1500 signes avec photo

ECE

Association des Entreprises de La Chapelle-sur-Erdre

L'ensemble du Conseil d'Administration de l'ECE vous souhaite une excellente année à venir, qu'elle soit le retour à une certaine normalité, mais aussi le renouveau d'une dynamique collective, bien écornée depuis le début de la pandémie... À cet effet, nous avons le plaisir de vous annoncer un certain nombre d'actions pour 2022.

Mais tout d'abord, nous souhaitons la bienvenue à nos 2 nouveaux adhérents :

Semitech - BC2E

réalise des diagnostics immobiliers pour la vente et la location de biens (professionnels et particuliers), ainsi que le repérage de l'amiante avant travaux ou démolition



Compéience vous accompagne en prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) et en développement des capacités (sophrologie).



Concernant les actions 2022, c'est l'esprit fondateur de l'ECE, basé sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ou plus généralement le développement durable qui nous guide. Nous souhaitons donc relancer la dynamique que nous avons connue, avec des projets collectifs forts qui permettront à notre territoire de se démarquer positivement !

Pour cela nous organisons une série de réunions de travail pour chacune des commissions afin d'échanger ensemble sur les projets que nous souhaiterions mener collectivement au sein de l'association.

Alors, à votre agenda pour noter les dates :

- Jeudi 3 mars : commission Valorisation des déchets
- Jeudi 7 avril : commission Transport & déplacements
- Jeudi 5 mai : commission Territoire & Urbanisme
- Jeudi 2 juin : commission Énergies
- Jeudi 7 juillet : commission Social, Emploi & Solidarité

Renseignements et inscription auprès de communication@assoce.fr

En savoir + : www.assoce.fr

culture et loisirs

Compagnie Les Débarqués

Cela fait bientôt 2 ans maintenant que nous vivons au rythme de la pandémie, qu'il nous faut nous adapter sans cesse aux préconisations sanitaires.

Dans ce contexte, l'art vivant souffre également.

La Compagnie des Débarqués n'échappe pas à ces aléas. Tout au long de ces deux dernières années, les comédiens de la troupe se sont réunis dès que possible pour préparer le prochain spectacle « Le coup de la cigogne ». Nous avons tout vécu, l'incertitude, le report, l'annulation, la reprise et l'espoir.

Et patatras ! Cette année encore nous ne serons pas en mesure de vous proposer notre pièce. Au-delà des contraintes sanitaires, c'est le congé forcé et nécessaire d'un de nos comédiens qui fait trébucher notre échassier. Pour le coup, le coup est rompu définitivement.

Après concertation, nous avons décidé de vous proposer un spectacle inédit. Certes, il ne s'agira pas d'une pièce telle que vous l'attendiez sans doute. Il s'agira d'une succession de saynètes sur le thème de l'amour. Il fallait lui donner un titre de circonstance, ce sera « C'est quoi l'amour ».

Il s'est avéré important pour nous de vous informer des circonstances et de ne pas vous décevoir. Nous vous accueillerons donc avec un plaisir immense les : vendredi 11 et samedi 12 mars 2022, à 20 h 30, et le dimanche 13 mars, à 15 h.

En première partie, les Débarqués Juniors seront présents.

Réservation à partir du 10 février au n° suivant : 06 50 63 92 94

Tarif : 10 euros adulte et 5 euros enfant moins de 12ans. Pour des raisons de réglementation il n'y aura pas de consommation, ni de collation.

Entrée soumise au pass sanitaire
Au plaisir de vous revoir très vite.

Compagnie Jean le Gallo



La Compagnie Jean Le Gallo de retour sur les planches !

C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons enfin le retour sur scène des petits et des grands de la Compagnie Jean Le Gallo au mois de mars à Capellia ! En effet, après un arrêt forcé dû à la situation sanitaire liée à la Covid, nous sommes très heureux et impatients de vous retrouver au

théâtre !

Nous avons besoin de rire en ce moment et c'est ce que nous vous proposons avec une pièce drôlissime de Georges Feydeau. Pour notre retour sur scène nous avons choisi un grand classique du théâtre de boulevard :

« Tailleur pour Dames » de Georges Feydeau

- Le vendredi 18 mars 2022 à 20h30

- Le samedi 19 mars 2022 à 20h30

- Le dimanche 20 mars 2022 à 14h30

Espace culturel Capellia - La Chapelle-sur-Erdre

L'histoire : Paris 1900. Le docteur Moulineaux entame une liaison extra-conjugale avec Suzanne, une de ses patientes. Pour abriter cette passion adultère, il loue un entresol récemment occupé par une couturière. À peine installé dans les lieux avec sa maîtresse, Moulineaux voit débarquer quelques clientes de la couturière, mais aussi sa belle-mère, sa femme légitime, le mari de Suzanne, lui-même accompagné de sa maîtresse...

Mensonges en cascades et rebondissements imprévus rythment à une vitesse folle cette magnifique œuvre comique de Georges Feydeau que l'on a surnommé : l'Horloger du rire.

Nous vous invitons à venir nombreux à notre nouveau spectacle pour passer un agréable moment de détente et de rire avec comme d'habitude en première partie le samedi et le dimanche le spectacle des enfants de la troupe, nos petits Gallopins !

Nous avons hâte de vous retrouver. À bientôt à Capellia. En cas d'annulation du spectacle, nous vous informons que les chèques de réservation seront bien-sûr annulés et détruits.

Réservations ouvertes à partir du 22 février 2022 :

- Pour l'achat de vos billets : Cavavin, 12 place de l'église

- par téléphone au : 06.52.44.07.76

- par mail à : compagniejeanlegallo@free.fr

Prix des billets : 10 euros pour les adultes ; 5 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Bibliothèque la Chapelaine

L'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Le début d'année est souvent le temps de prendre de bonnes résolutions ! Et si vous les preniez en vous accordant un moment privilégié pour voyager et vous évader dans la lecture.

La bibliothèque vous le permet en mettant à votre disposition un panel de romans, policiers, documentaires, albums, bandes dessinées, mangas pour tout public et tous les goûts.

Tous les mois, avec la newsletter, vous avez le loisir de pouvoir consulter et choisir en avant-première, les der-

niers livres et documents sélectionnés.

Pour encourager et faire découvrir la lecture aux enfants, un accueil est assuré à la bibliothèque tous les jeudis après-midi, pour deux classes de l'école Saint-Michel. L'équipe d'animatrices jeunesse donne rendez-vous aux enfants de 4 à 10 ans pour la fête du printemps, le mercredi 30 mars, de 15h à 17h.

Toute l'équipe de la Bibliothèque La Chapelaine vous attend au 6 rue de Sucé. Heures d'ouverture :

Mardi de 17h à 19h ; mercredi 10h-12h et 14h30-18h ; vendredi 14h30-18h ; samedi 10h-12h et 14h30-17h, dimanche 10h-12h.

À très bientôt pour votre prochaine aventure lecture !

solidarité



Aidons-Les À Grandir

ALAG organise annuellement un repas réunissant environ 200 personnes dans la salle Barbara. Cet événement a pour but de récolter de l'argent nécessaire pour notre action vers les enfants du centre d'accueil Charles Dufour au Burkina Faso et de donner aux personnes présentes des informations concrètes concernant nos petits protégés.

En 2021 compte-tenu du contexte sanitaire, ce repas n'a pu avoir lieu. ALAG avait innové et vous avait proposé un menu à emporter. Cette proposition avait été très bien accueillie puisque nous avons vendu 275 menus.

Force est de constater qu'en 2022, les besoins au Burkina seront de plus en plus importants puisque la présence des djihadistes met la population en difficulté et le centre a déjà accueilli de nouveaux enfants. Nous vous proposons donc de nouveau cette année des plats à emporter. Cette vente aura lieu le 26 février dans des modalités qui seront communiquées ultérieurement via notre site internet aidonslesagrandirnet.wordpress.com/ et notre compte Facebook Aidons-Les À Grandir. Si vous êtes intéressés, vous pouvez également envoyer un message à assoalag@gmail.com pour qu'on vous communique les modalités de réservation ainsi que le menu proposé lorsque ceux-ci seront connus.

ALAG vous remercie par avance pour votre participation et votre soutien.

Amnesty International

7 ans de prison pour avoir protégé un fleuve au Guatemala

Bernardo et d'autres membres du peuple autochtone maya q'eqchi dans le centre-nord du Guatemala risquent tout pour protéger leurs terres de la destruction. En 2015, les communautés q'eqchis ont découvert que des travaux de construction de deux centrales hydroélectriques étaient en cours sur le fleuve Cahabón, sacré pour les Q'eqchis. Leurs forêts avaient déjà été rasées pour la construction des centrales et ils perdaient maintenant l'accès à l'eau. En réaction à son opposition au projet de construction, Bernardo a fait l'objet d'une campagne de diffamation reposant sur des accusations infondées. En 2018, il a été condamné sans la moindre preuve à plus de sept ans de prison.

Les populations autochtones représentent 40 % de la population du Guatemala. Elles vivent souvent sur des terres riches en ressources. Leurs membres, souvent considérés comme faisant obstacle à des intérêts économiques, sont menacés, harcelés et même pour certains tués parce qu'ils défendent leurs territoires.

Monsieur le Président, nous vous demandons de :

- libérer immédiatement et sans conditions Bernardo Caal, étant donné qu'il n'existe aucune preuve contre lui
- promouvoir et protéger les droits à la liberté d'expression et de réunion, et veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent poursuivre leur travail fondamental librement et en sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

M. Alejandro Eduardo

Giammattei Falla, Président de la République du Guatemala

Si vous recevez des réponses à vos lettres de la part des autorités du pays, renvoyez-les à bappuialaction@amnesty.fr.

Pour tout contact : nantesnord@amnestyfrance.fr

Gilbert Galliot : 02 40 29 72 61

Action Cancer 44

À compter du 1^{er} février 2022, le dépôt des bouchons de liège au profit de l'association Action Cancer 44 se fera, non plus au 52 rue du Château d'Eau, mais au comptoir de dons de la Ressourcerie, 14 rue Képler à Gesvrine, aux heures d'ouverture de celui-ci, à savoir :

- le mardi de 13h à 18h
- le mercredi de 11h à 18h
- le vendredi de 11h à 18h
- le samedi de 11h à 16h

Si une ou deux personnes bénévoles souhaitent se joindre à nous pour le tri des bouchons, merci de contacter le 06 06 51 99 98.

CSF

Bourse aux vêtements printemps-été
du lundi 4 avril au jeudi 7 avril 2022

La bourse aux vêtements printemps-été organisée par La Confédération Syndicale des Familles (La CSF) aura lieu à la salle Jean Jaurès, rue Jean Jaurès, du lundi 4 au jeudi 7 avril.

- Dépôt des vêtements (15 articles maximum en un seul passage) le lundi 4 avril de 14h à 19h30 et le mardi 5 avril de 9h15 à 12h

Sont acceptés des vêtements propres et non démodés. Vêtements enfants à partir de 18 mois et adultes hommes et femmes. Les chaussures ne sont pas prises. Les déposants peuvent préparer leur liste d'articles avec description, marque, taille. Les prix sont fixés lors du dépôt. Un modèle de bordereau de dépôt est présenté sur le site : www.bourse-aux-vetements.org

Vente : mercredi 6 avril sans interruption de 9h15 à 19h30 : paiement espèces ou chèque. En fin d'après-midi, lors de la vente il reste toujours de nombreux articles intéressants.

Restitution des invendus et règlement jeudi 7 avril de 17h30 à 19h30. 10% retenus sur le prix de vente pour le fonctionnement de La CSF.

Pour tout complément d'information consulter le site Bourse-aux-vetements.org ou contactez : csf.chapellesurerdre@orange.fr

Le Transistore

Ouverte depuis le 10 novembre à La Chapelle-sur-Erdre, la Ressourcerie du Transistore apprend et s'améliore de jour en jour dans cette nouvelle aventure. À ce jour, le comptoir de don a accueilli près de 21 tonnes d'objets et c'est déjà plus de 5000 objets qui ont pu trouver acquéreur.

Grâce au don de leur propriétaire qui n'en avait plus l'usage, la Ressourcerie a permis de prolonger la durée de vie d'objets destinés à devenir des déchets en les mettant entre les mains de nouveaux et heureux propriétaires. Consommer d'occasion c'est participer à la réduction de déchets et limiter l'extraction de ressources naturelles.

À la Ressourcerie du Transistore il est possible d'acheter tout un tas d'objets du quotidien pour s'équiper avec de l'occasion et à petit prix !

Petit mobilier, petits appareils électriques et électroniques, vaisselle, vêtements, linge de maison, décoration et bibelots en tout genre, livres, BD, jouets et jeux de société pour tous les âges, de la papeterie ainsi que des fournitures de mercerie...

Et si on faisait de l'année 2022, l'année du réemploi..

Vous en êtes ? La Ressourcerie du TransiStore a été créée dans ce sens. On souhaite qu'elle soit pour tous un lieu de proximité vers lequel se tourner pour consommer plus responsable avec des achats d'occasion.

Événement à venir :

Au programme pour ce début d'année, la Ressourcerie du Transistore organise au courant du mois de mars une expo-vente d'œuvres créées à partir d'objets et matériaux upcyclés d'artistes et artisans de La Chapelle-sur-Erdre. On vous en dit plus dans les temps à venir Pour rester informé de toute actualité, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet du TransiStore : letransistore.org pour vous inscrire à la newsletter, ainsi que sur la page Facebook et Instagram Le Transistore. Pour toutes informations concernant la Ressourcerie vous pouvez nous joindre au 09 74 97 44 96.

Génétique Chapelaine

La 35^e édition du Téléthon s'est déroulée normalement en décembre 2021, bien que les organisateurs aient été quelque peu inquiets par le contexte de crise sanitaire. Le public était à nouveau au rendez-vous et c'est avec satisfaction que l'association Génétique Chapelaine, organisatrice de la manifestation, a pu verser à l'AFM une somme de 21 000 €. (L'année précédente, malgré le confinement, la recette, liée aux deux seules actions permises, avait été de 18 700 €).

Cette année encore, la municipalité a désiré aider les commerçants du centre-ville en octroyant des bons d'achat via la tombola du Téléthon.

Au nom des membres du bureau de l'association, Raymonde Mesnil, présidente, remercie vivement tous les partenaires de l'événement, en particulier la municipalité pour tout son soutien logistique et son investissement. Elle remercie aussi les grandes surfaces et les commerçants qui ont permis, par l'octroi de lots, dont certains d'une valeur importante, de pouvoir organiser la grande tombola.

Enfin, les entreprises et beaucoup de particuliers ont été très généreux et les dons ont été nombreux.

Cette recette va permettre de contribuer une fois encore à l'avancée des recherches médicales en cours très prometteuses, en fédérant une énergie formidable des acteurs de l'événement et bien sûr des chercheurs, ainsi qu'un grand élan de solidarité envers les malades et leurs familles.

Contact : genetique.chapelaine@gmail.com
genetiquechapelaine.e-monsite.com
02 40 29 75 39



Enfants du Rwanda

L'association « Enfants du Rwanda » fête ses 30 ans en organisant un spectacle exceptionnel de danse et de musique traditionnelles du Rwanda le dimanche 27 mars à l'espace culturel Capellia.

Dans ce but, l'association invite pour la première fois le ballet Inyange de Bruxelles spécialisé dans la danse traditionnelle rwandaise. Cette troupe, fondée en 1994, est un véritable melting-pot de danseurs, de chanteurs et de musiciens de différentes générations qui se sont donnés pour mission de faire vivre l'héritage culturel rwandais. Le spectacle de danse et de musique Nyashya Na Baba* qui sera donné à La Chapelle-sur-Erdre mettra en scène trois tableaux de la vie quotidienne au Rwanda entrecoupés de prestation des tambourinaires ou des danseurs Intore (guerriers). Les artistes du ballet rwandais Inyange devraient faire vibrer l'espace culturel Capellia à travers un très bel hommage à la culture rwandaise.

Rendez-vous le dimanche 27 mars 2022, à 14h15, pour l'ouverture des portes de l'espace culturel Capellia, chemin de Roche Blanche.

* La petite Nyashya et son frère Baba vivent dans une grotte en pleine jungle. Les enfants s'y cachent de Kizimu, la bête qui a dévoré leurs parents... Nous vous laissons le loisir d'imaginer la suite...

Renseignements : enfantsdurwanda.eklablog.com/
enfantsdurwanda@gmail.com
07 81 29 93 76

Billets en vente : www.helloasso.com/associations/association-enfants-du-rwanda/evnements/spectacle-nyashya-na-baba-par-le-ballet-rwandais-inyange-de-bruxelles



expression

Tribunes politiques

La Chapelle Ensemble

Prendre soin des soignants, dans l'intérêt de tous

L'enjeu de l'accompagnement et les soins destinés aux personnes âgées ou porteuses d'un handicap doit tous nous interpeller. Chacun d'entre nous y sera confronté, directement ou indirectement.

La crise sanitaire que nous traversons depuis près de 2 ans a fait éclater au grand jour la pénurie de soignants à l'hôpital et la dégradation des conditions de travail avec une vraie perte de sens.

Dès la fin 2017, les EHPAD avaient tiré la sonnette d'alarme, n'étant plus capables d'exercer convenablement leurs missions par manque de moyens et de personnel soignant.

De la même façon, les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) alertent depuis plusieurs mois, les pouvoirs publics sur leur situation qui ne fait qu'empirer jusqu'à atteindre aujourd'hui une situation de risque réel.

Le SSIAD Erdre et Sèvres intervenant sur le territoire chapelain dénonce un manque de près de 7 postes à temps plein d'aides soignants avec 6 démissions depuis 2020. De ce fait, seules 120 personnes peuvent bénéficier des services, contre 195 potentiellement, et aucune inscription n'est possible depuis Juin 2021. Cette situation est totalement insatisfaisante en tant que soignant et a un impact important sur les personnes âgées et en situation de handicap.

Les SSIAD sont des maillons essentiels du système de santé. Ils permettent aux personnes âgées, parfois dépendantes, les personnes isolées de rester chez elles, si elles le souhaitent, grâce à un accompagnement, un suivi et des soins de qualité. Les services permettent aussi de diminuer le temps d'hospitalisation et de retarder l'entrée en EHPAD. Comment en est on arrivé là ? Avec 100 000 postes vacants, le manque de soignants fait des ravages dans le privé comme dans le public. Le phénomène n'épargne pas le secteur du grand âge. Le Covid 19 a cristallisé le mal-être général des soignants, étouffant au passage des vocations pourtant bienvenues. Un millier d'étudiants infirmiers ont arrêté leur formation entre 2018 et 2021, et 1300 démissions chez les infirmiers ont été enregistrées en 2021. Le mal est plus profond et le manque de personnel de santé bien antérieur à l'épidémie. Les besoins sont connus notamment dans les filières du grand âge, où les métiers demandent, en plus du savoir-faire technique, une empathie et un sens du contact que le manque de moyens gomme.

Il est fondamental que la société, notamment sous l'impulsion des pouvoirs publics, restaure l'image écornée de ces professions et accompagne mieux les vocations nouvelles, liées notamment à cette volonté de se tourner vers une carrière utile. Pour que soient garanties la continuité et la qualité des missions d'utilité publique, il est urgent d'agir en faveur de l'attractivité des métiers dans le secteur du soin.

L'équipe de La Chapelle Ensemble

qfsdn)

L'hiver est froid mais ça chauffe à la mairie !

Depuis le début du mandat, tout est gelé, rien ne bouge, les projets d'envergure ne sortent pas ou peu. Deux ans après les élections, la situation semble même crispée autour de trois crises.

Tout d'abord, le « feu a éclaté » au sein du personnel communal. La partie visible de l'iceberg a été une grève massive le 10 décembre dernier regroupant plus d'1/3 du personnel dans tous les services et dans tous les niveaux hiérarchiques. Le mal-être est ancien, nous avons alerté à plusieurs reprises. La question des effectifs existe et des réponses ont été apportées en 2021 mais le malaise est plus profond. Les démissions se multiplient depuis 2 ans et les personnels souffrent d'une absence d'écoute et de considération. Ils veulent une amélioration de leurs conditions de travail et souhaitent savoir où ils vont et s'il y a réellement un pilote dans « l'avion municipal » ?

Par ailleurs, un incendie couve au sein de l'équipe municipale. Certains élus de la majorité semblent s'interroger sur l'immobilisme actuel et l'absence de lignes directrices pour les 4 années restantes du mandat. Des fissures apparaissent entre l'ultra gauche écologiste, les communistes, les socialistes et les modérés de centre-gauche de cette majorité de circonstance ! Cela se traduit même par une division des votes sur le budget, c'est-à-dire sur le vote qui détermine toute l'action politique de l'année ! Le « pare-feu Roussel » a cette fois encore fonctionné, mais pour combien de temps ?

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

Enfin, la fiscalité chapelaine flambe ! En élus responsables, lors du vote du budget, notre groupe a admis que face aux dépenses exceptionnelles et non prévisibles liées à la crise covid, une hausse des taux d'imposition était hélas difficilement inévitable pour ne pas hypothéquer l'avenir. Aussi, nous proposons une hausse de 5% sur les taux fonciers tels qu'ils étaient avant la hausse de 3% déjà votée en 2021. Cela nous conduisait à faire 538 700 euros d'économie sur un budget prévisionnel de 26 millions d'euros. Dans un contexte national de réduction du pouvoir d'achat avec la reprise de l'inflation, la majorité municipale a pourtant décidé d'augmenter pour la deuxième année consécutive les taux de 8% en 2022 (hausse de 3% en 2021). De plus, à cette augmentation des taux va s'ajouter la hausse des bases de 3.4% sur lesquelles ils s'appliquent. Ainsi en deux ans, la majorité municipale a fait augmenter la part communale de l'impôt foncier de plus de 15% ! Pourtant les dotations de l'Etat à la commune se maintiennent en 2022, le nombre de logements imposables augmente. Votre feuille d'impôt vous brûlera encore plus les doigts lorsque vous découvrirez la hausse de 6% de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en 2022 et la création d'un nouvel impôt (taxe GEMAPI) par Nantes-Métropole qui s'appliquera en 2023.

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE
MARDI 22 FÉVRIER 2022

6 > 10 AVRIL²² WWW.SAPERLIPUPPET.COM

SAPERLIPUPPET

FESTIVAL DE MARIONNETTES ET OBJETS MANIPULÉS
ESPACE CULTUREL CAPELLIA / LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

Incroyable talent

Une vi(II)e à croquer

Jocelyn Prouff dit Joss Proof est passionné de croquis. Il en a fait son métier et l'objet de ses loisirs. La Ville lui a confié la réalisation de sa carte de vœux 2022. La Grimaudière, port d'attache sentimental des Chapelains a inspiré son crayonné.



Après des études d'Arts appliqués à Nantes au lycée Livet, il a intégré un BTS communication visuelle au lycée Léonard de Vinci de Montaigu avant de rejoindre Saint-Nazaire Associations, où il travaille depuis 20 ans. Infographiste, il réalise la création graphique des associations ainsi que la mise en page d'un hebdomadaire associatif et culturel. Dans ce quotidien sédentaire, le croquis n'a plus trop sa place. L'envie de reprendre ses marqueurs et carnets revient en 2017. Il reprend alors le dessin en extérieur d'après l'observation directe de la ville ou de la nature. La Chapelle-sur-Erdre, Nantes et Saint-Nazaire ne manquent pas de sujets à coucher sur le papier. Naissent alors ses comptes instagram et facebook sur lesquels il partage ses réalisations.

Artiste auteur pour de vrai

Un confinement plus tard, la quarantaine passée et après une écoute intensive de ses artistes phares (Iron Maiden, David Bowie, Neil Young, Les Beatles, Pink Floyd...), l'envie de croquer la vie à pleine dents et de travailler davantage pour lui-même lui prend. Il crée alors son statut d'artiste auteur pour réglementer ce loisir qu'il affectionne tant. Ce nouveau statut lui permet d'exposer en boutique à Nantes à La Grue Jaune ou à Artem, ou comme actuellement au Pas Que Beau à Saint-Nazaire. Il réalise aussi quelques projets sur commande, comme celui des vœux de La Chapelle-sur-Erdre.

Urban Sketchers

Il découvre ensuite une communauté de passionnés de croquis réunis sous le nom du collectif "Urban Sketchers". Né aux États-Unis il y a une dizaine d'années, le mouvement prend de l'ampleur



@Bruno Ignace Barbé

en France. *"Le collectif est très motivant. Nous nous retrouvons à plusieurs pour réaliser des croquis. J'ai découvert une vraie communauté de personnes qui partagent ma passion, cela m'a donné un nouvel élan. Nous avons un gros projet d'exposition ensemble à la Bernerie pour l'été 2022 sur le thème du Pays de Retz".*

Habitant du quartier de Gesvrine avec sa femme, son fils et sa fille – à qui il a d'ailleurs transmis sa passion pour le dessin –, il est l'infographiste officiel de West'Erdre et réalise chaque année affiche et flyer pour ce festival organisé en septembre à l'Hopital.

Suivez Jocelyn Prouff sur <https://www.facebook.com/jossproof>
https://www.instagram.com/joss_proof

jeunesse

Des vidéastes en herbe au cinéma

À l'occasion des vacances d'automne, cinq jeunes Chapelains ont participé aux Rencontres Vidéo Jeunes qui se sont déroulées au Ciné Vaillant de Vertou.

Depuis 2013, cette initiative du service Jeunesse et Sports de Loire-Atlantique est l'occasion pour une quinzaine d'espaces jeunes du département de visionner leurs productions de l'année sur grand écran. En 2021, près d'une centaine de jeunes était rassemblée autour du thème commun du handicap.

Inès, Armand, Liam, Ness et Théo, de jeunes Chapelains âgés de 13 à 17 ans, et leur animatrice Fiona ont proposé « Une vie, la mienne ». Ce court-métrage de moins de cinq minutes met en scène trois d'entre eux. Les deux autres adolescents se sont essayés au côté technique. Cette année, ils ont pu apprécier la présence de professionnels pour les aider au montage vidéo.

Dans cette fiction où le handicap moteur est mis en scène dans le monde du travail, les

jeunes ont voulu montrer qu'être différent, « ça ne veut pas dire être moins bien, mais être unique ».

Ces rencontres, humainement très enrichissantes, leur ont également permis de participer à des ateliers autour du handicap et de la vidéo. Ils ont expérimenté le basket-fauteuil et le rugby-fauteuil. Ils ont également pu discuter avec des adultes porteurs de handicap sous la forme d'une émission de radio.

Le thème de l'année 2022 a été choisi en concertation avec les jeunes présents ; les drogues. Si la vidéo vous attire et si ce thème vous inspire, rapprochez-vous du Secteur J pour la prochaine édition. En attendant, le court métrage 2021 est dès à présent disponible sur la chaîne Youtube de la Ville.



Inès à la lumière côté technique et Liam face caméra ont participé à ces Rencontres Vidéo Jeunes.

hommage

Bernard Pinot



Bernard Pinot, personnage historique de la vie associative chapelaine, est décédé le 16 janvier à l'âge de 86 ans. Investi dans les associations sportives et de solidarité, il était très impliqué depuis plusieurs années pour renforcer la coopération internationale. Il était notamment souvent apparu tenant les rênes de la jument Iga, avec laquelle il avait effectué le trajet vers Bychawa en 2005.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour obtenir un rendez-vous avec le conciliateur de justice adressez un mail à alain.guillo@conciliateurdejustice.fr Dorénavant, le conciliateur de justice ne reçoit plus à La Chapelle-sur-Erdre, mais à Sucé-sur-Erdre. Pour plus d'informations, contactez la Mairie de Sucé-sur-Erdre au 02 40 77 70 20.

DÉFENSEUR DES DROITS

Le délégué du Défenseur des Droits tient une permanence le jeudi, à la Mano, 3 rue Eugène-Thomas, à Nantes. Sur rendez-vous au 02 40 41 61 80 ou daniel.chelet@defenseurdes-droits.fr

PERMANENCES DE L'OPPOSITION

La prochaine permanence de l'opposition se déroulera le 5 mars de 11h à 12h30 au local de l'opposition.

PRATIQUE

MARCHÉS

Le marché a lieu dans le centre-ville de La Chapelle-sur-Erdre, place de l'église le vendredi et le dimanche, de 8h à 13h.

mairie

HEURES D'OUVERTURES DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux sont ouverts au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le samedi, de 9h à 12h, pour les permanences État-Civil. L'État-Civil est fermé le mardi après-midi. La Direction de l'Animation est fermée le jeudi après-midi. Le Pôle Solidarités-CCAS est fermé le mardi matin. Le service Aménagement et Urbanisme est fermé les mardi et jeudi après-midis.

AMAP

Connaitre qui nous nourrit

Ces dix dernières années, quatre AMAP ont vu le jour sur la commune. En parallèle, la part d'agriculture bio est en forte progression. Ces AMAP, comme la vente directe, répondent à la double nécessité de manger des produits sains - à prix accessibles - et de soutenir les agriculteurs locaux.

Il fait déjà nuit en cette fin de journée d'hiver, et un étrange ballet de voitures se déroule devant la ferme du Limeur. À l'entrée d'un hangar, derrière une table, quelques personnes pèsent et partagent des légumes pour les arrivants. Au menu ce soir : pommes de terre, poireaux, courge, betteraves crues, salade et un pied de chou de Bruxelles. Le tout pour 13€. Un prix compétitif, surtout pour du bio. La condition pour en profiter : adhérer à l'AMAP du Limeur. Profitez-en, il reste quelques places ! S'il est coutume de s'inscrire en début de saison, il est possible de prendre le train en marche, et l'AMAP propose un mois d'essai pour tester le fonctionnement.

Créé en 2010 à l'initiative d'Audrey Lacroix et Damien Chiron dans la dynamique de leur installation comme producteurs de légumes, œufs et volailles, l'AMAP du Limeur fut la première sur la commune. « *J'étais amapienne dès le départ* », se souvient Catherine Lagisquet, adhérente et en charge du contrat légumes. « *Tout se fait dans les locaux de la ferme, ce qui a facilité le démarrage* ».

Comment ça marche

Pour rappel, le principe des AMAP réside en un partenariat paysans-consommateurs. Le sigle AMAP signifie Association de Maintien de l'Agriculture Paysanne. En effet, les adhérents s'engagent dans un contrat de six mois ou un an, selon les AMAP et/ou les produits, et les paniers sont à payer d'avance. Cet achat en amont de tout ou partie de la production permet de soutenir l'agriculture locale et les circuits courts, et met une alimentation de qualité à portée de tous



Pommes de terre, carottes, poireaux, chou, blettes multicolores... Le panier de l'AMAP de la ferme des Faillis Marais regorge de couleurs et de vitamines au cœur de l'hiver.

les budgets. Les quatre AMAP chapelaines ne fonctionnent qu'avec des producteurs bio.

Deux autres AMAP vont suivre, celle du Plessis et celle de Gesvrine. Pour l'AMAP de Gesvrine, la distribution des paniers se fait au château de l'Hopitau. Elle fonctionne avec Thom Pousse pour les légumes, producteur bio chapelain, et propose également d'autres contrats avec un boulanger-paysan pour le pain, un laitier de Couëron et les œufs et volaille d'un producteur de Nozay. « *Nous avons actuellement une soixantaine d'adhérents* », détaille Sophie Joalland, « *nous proposons deux tailles de paniers : à 15 et 20€* ».

Antoine et Martin Joffre ont créé la ferme des Faillis Marais, à Mouline, en juin 2020. « *Nous avons commencé nos premières ventes en mai 2021. Très vite nous avons voulu créer une AMAP à la ferme* », raconte Antoine. « *Nous avons communiqué surtout dans le village de Mouline. Aujourd'hui, l'AMAP compte 12 familles, nous aimerions en trouver 15 ou 20 supplémentaires afin d'assurer une pérennité à l'AMAP et un revenu décent aux producteurs. Nous avons aussi une boutique à la ferme ouverte le vendredi* ». Les deux frères complètent leur offre en faisant appel à d'autres producteurs, notamment Plume de courgette, nouvellement installé à Mouline. Antoine Joffre souligne la dimension militante de l'AMAP qui tend autant « *à soutenir des producteurs locaux, sans intermédiaire* », que pour les consommateurs « *à acheter en direct à un prix juste des produits d'alimentation biologiques de qualité. Les légumes primeurs - printaniers - vont commencer en avril: pomme de terre et carottes*

Chiffres clés

57%

des surfaces exploitées sont en bio

Sur **19** producteurs,

10 sont en bio et un en conversion

primeurs, petits pois, courgettes, radis... Au printemps, nous aurons des fraises et de la rhubarbe, peut-être des melons et pastèques ». Au-delà des légumes et fruits de leur ferme, Antoine et Martin Joffre proposent dans les paniers de l'AMAP des œufs, des crêpes et galettes et bientôt du pain, de la bière et des tisanes.

Une démarche militante

Contrairement aux l'AMAP du Limeur et des Faillis Marais, créée à l'initiative des producteurs, celle du Plessis fut créée en 2012 par des consommateurs chapelains qui sont allés vers les producteurs. Ils ont commencé avec un producteur de légumes, puis au fil des ans ont complété avec d'autres produits (œufs, volaille, pommes, poires, pâtes semi-complètes, viande, pain, miel). Tous en bio et dans un rayon de 30 km. « *D'ailleurs nous sommes à la recherche d'un producteur de produits laitiers car le nôtre a dû arrêter pour raison de santé* », annonce Frédéric Lorey, coordinateur de la partie légumes. « *Nous sommes 90 amapiens. Il nous reste encore quelques places. Même s'il y a un noyau important, il y a toujours un petit turnover d'adhérents. Le principe du panier "surprise" pour*

les légumes ne convient pas à tout le monde ». La distribution se fait dans un local municipal près de la ferme du Plessis. « *Ça demande de s'investir dans l'organisation : pour la distribution, le nettoyage du local avant et après, se coordonner avec les producteurs* ». Ici aussi deux tailles de paniers (13 et 19€). « *L'AMAP est un engagement citoyen* », rappelle Jean-Noël Lebossé, adjoint à l'environnement, l'agriculture et l'alimentation. « *Le lien client-producteur est une relation de confiance et de responsabilité. C'est un outil qui aide l'installation des jeunes agriculteurs et permet de finaliser le travail lancé il y a plus de 25 ans sur la densification du tissu d'agriculteurs locaux* ». « *On demande aux producteurs d'être présents lors d'une ou deux distributions dans la période* », renchérit Frédéric Lorey. « *Le principe c'est aussi de mettre un visage, de pouvoir se connaître et poser des questions* ». De fait, beaucoup de producteurs organisent des visites ou événements autour de leur exploitation afin de créer du lien, de sensibiliser et de faire de la pédagogie sur leurs métiers. Un des objectifs des AMAP est aussi de mieux connaître qui nous nourrit.

L'AMAP de la ferme des Faillis Marais à Mouline vous accueille tous les jeudis de 18h30 à 19h30.



En direct

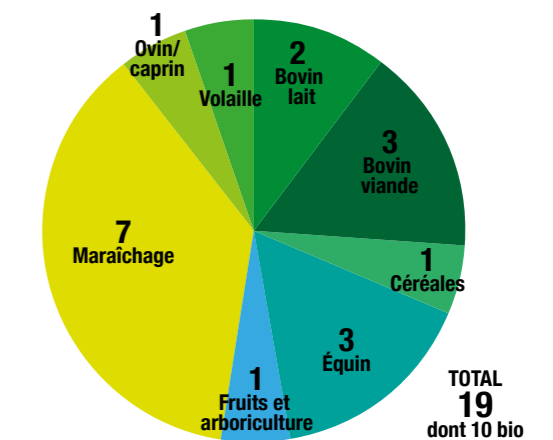
Certains producteurs ne mettent pas leurs œufs dans le même panier et diversifient leur offre en proposant de la vente directe. Généralement, un créneau horaire sur une journée par semaine est réservé pour cela. Retrouvez les fermes et les horaires sur www.lachapellesurordre.fr

La Ferme chapelaine

Créée en 2011, Sylvain Pineau de la ferme du Bouffay et quelques autres jeunes agriculteurs ont repris les rênes de l'association La Ferme chapelaine. « *Le but de l'association est de fédérer et de créer du lien social entre les agriculteurs de La Chapelle-sur-Erdre, de créer des passerelles avec les associations et les citoyens et de sceller un partenariat fort avec la Ville. Cela consiste notamment à organiser des événements. Avant la crise sanitaire, nous avons lancé un petit-déjeuner chapelain en mode brunch préparé par les fermes de la commune et quelques AMAP. Depuis l'ère Covid, dans le même esprit, nous l'avons remplacé par un marché de Noël.*

Il s'agit aussi d'apporter du soutien et associer plusieurs fermes pour répondre à des appels d'offre et avoir accès à des marchés publics ».

Productions des exploitations chapelaines





Vacances scolaires de février

Du hip-hop dans le cadre du festival Hip Opession

Queen Blood, une chorégraphie par Ousmane Sy

Le chorégraphe Ousmane Sy, champion du monde et figure phare du mouvement hip-hop, était l'ambassadeur de la house dance en France. Il est brutalement décédé en 2020. Les sept danseuses du Paradox-Sal Crew qu'il a fondé en 2012 présenteront *Queen Blood*, jeudi 17 février à 20h30 à Capellia. Dans cette œuvre qu'il a chorégraphiée, sept femmes pulsent leur énergie folle dans un hommage à la féminité. Dans l'ombre, elles questionnent dans un premier temps les codes masculins, puis sortant dans la lumière, elles s'émancipent vers la féminité. Portées par une musique house puissante, les performances s'enchaînent avec virtuosité, finesse et swing. La house dance est née dans les clubs new-yorkais dans les années 70 et 80. Elle est basée sur l'ondulation du corps et elle mélange de nombreuses influences comme les danses africaines et latinos, le locking, la danse au sol...

Stage d'initiation et rencontre avec les artistes

En partenariat avec le Jam - scène de musiques actuelles -, Capellia propose un stage d'initiation à la danse hip-hop et une rencontre avec les artistes, à partir de 12 ans, le jeudi 17 février, en amont du spectacle. Dans un premier temps, l'initiation à la danse hip-hop aura lieu au Jam, de 15h à 16h30 et sera animé par Iliès. Les stagiaires devront

ensuite être véhiculés et rejoindre Capellia de 17h à 18h30 pour assister à une partie de la répétition générale et rencontrer les membres du Crew. Ce stage est gratuit sur présentation d'un billet pour le spectacle programmé le soir-même à Capellia.

Cinéma dans le cadre du Ciné-Club

Le documentaire *Indes Galantes* filmé en 2020 par Philippe Béziat sera projeté à Capellia le dimanche 20 février à 15h, dans le cadre du même festival. Ce documentaire est une première pour 30 danseurs de hip-hop, krump, break... Une première pour le metteur en scène Clément Cogitore et pour la chorégraphe Bintou Dembélé. Et une première pour l'Opéra de Paris. En faisant dialoguer danse urbaine et chant lyrique, ils réinventent ensemble le chef-d'œuvre baroque de Jean-Philippe Rameau, *Les Indes Galantes*. Des répétitions aux représentations publiques, le public suit une aventure humaine extraordinaire.

Spectacle Queen Blood - 20 €/ 12 € (tarif réduit) Achetez vos places en ligne sur capellia.fr ou à la billetterie

Stage d'initiation au hip-hop et rencontre avec les artistes - gratuit sur présentation du billet pour le spectacle Queen Blood et sur inscription à la billetterie de Capellia

Ciné-Club Indes Galantes - 3 € et demi tarif pour les moins de 14 ans et les demandeurs d'emploi

Plus d'infos au 02 40 72 97 58



Un océan d'amour © Stéphane Michel

Saperlipuppet

Festival de marionnettes et objets manipulés
> du 6 au 10 avril 2022

Après une édition 2020 annulée, reportée puis écourtée, le festival de marionnettes pour petits et grands espère jouer pleinement en avril prochain. Cette 8^e édition aura lieu à Capellia et dans d'autres salles de la ville. Les équipes de la Salamandre et de la Ville de La Chapelle-sur-Erdre sont impatientes d'accueillir les festivaliers.

Une douzaine de compagnies nationales et internationales présentera une cinquantaine de représentations bercées de poésie, d'émotion, de surprises, de découvertes, de rencontres...

Le programme sera dévoilé le mardi 22 février, juste après les congés scolaires d'hiver. La vente de billets ouvrira le même jour, en ligne sur saperlipuppet.com et à Capellia. Le dépliant-programme sera mis à la disposition du public dans les accueils publics, les commerces et distribué aux élèves scolarisés dans les écoles de la Ville.

saperlipuppet.com

exposition

Les fusillés pour l'exemple

« Les fusillés pour l'exemple ». Qui sont ces hommes ? Le groupe libre pensée Clémence Royer de Saint-Herblain présente une exposition pédagogique à Capellia du 22 au 25 février 2022.

Dès le début de la 1^{ère} guerre mondiale, le 6 septembre 1914 se mettait en place une loi d'exception et instituait la mise en place de conseils de guerre d'exception, aucun droit de la défense, pas de témoins contradictoires ni de recours en révision. Cela devait répondre, selon le général Pétain, à la préoccupation suivante : « Pour maintenir l'esprit d'obéissance et la discipline parmi les troupes, une première impression de terreur est indispensable ». Entre 1914 et 1918, la justice militaire française prononça quelque 2 500 condamnations à mort. Environ 740 soldats furent exécutés dont 639 pour motifs d'abandon de poste et

L'agenda du Jam

Samedi 12 mars 2022 à 20h30
Garm + Karv Du + Odéon

Entrée libre
+ exposition des cartographies de Gaël Caudoux



Samedi 26 mars 2022 à 20h30
Scène ouverte

Appel à candidature. Les groupes peuvent s'inscrire jusqu'au 26 février en écrivant à amelie.fliinois@lachellesurerdre.fr
Entrée libre

Chapol'Artist

Parcours culturel itinérant pour amateurs d'art

Le circuit des ateliers de beaux-arts revient les 2 et 3 avril prochain !

35 artistes se préparent à vous accueillir dans leurs univers artistiques personnels : céramique, collage, illustration, mosaïque, pastelliste, peinture, plasticien...

Pendant ces deux jours, 17 ateliers d'artistes de la commune, deux commerces (Ferme du Limeur et Halles aux plantes), un gîte et deux particuliers accueilleront le public de 10h30 à 19h, soit 21 étapes pour un parcours ludique et artistique. Ce circuit, chacun pourra le faire à pied et/ou vélo, via les chemins de randonnées multiples, ou en voiture pour les plus longues étapes. Parmi les 35 artistes, dont de nombreux fidèles à la manifestation de l'association Chapol'Artist, 13 nouveaux artistes et/ou nouveaux ateliers seront à découvrir.

chapolartist.wordpress.com

Isabelle Motte, Présidente, 06 23 12 66 45 - chapolartist@gmail.com



refus d'obéissance en présence de l'ennemi. 639 « fusillés pour l'exemple ». Rien ne devait entraver la guerre... Le travail de la recherche historique et des associations défendant la liberté de conscience a permis d'établir de façon irréfutable que ces hommes ont été victimes d'un déni de justice.

Entrée libre

Exposition ouverte du 22 au 25 février

Mardi 22 : à partir de 16h

Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 février aux heures d'ouverture de Capellia.



AGENDA

DU 17 FÉVRIER AU 28 MARS 2022

Jeudi 17 février

STAGE DE DANSE HIP-HOP

Autour du spectacle Queen Blood
Dans le cadre du festival Hip Opession
Lire page 28
www.capellia.fr

Jeudi 17 février

QUEEN BLOOD, OUSMANE SY

À 20h30, Capellia
Danse, à partir de 8 ans
Lire page 28

Dimanche 20 février

CINÉ-CLUB : INDES GALANTES

À 15h, Capellia
Festival Hip Opession. Lire page 28
www.capellia.fr

Du mardi 22

au vendredi 25 février

**EXPOSITION LES FUSILLÉS
POUR L'EXEMPLE**

À Capellia
Lire page 29

Mercredi 23 février

**BALADE THERMIQUE DANS LE
QUARTIER DE GESVRINE**

À 18h30. Lire page 8

Vendredi 25 février

**ML KING 306, CALIBAND
THÉÂTRE**

À 20h30, Capellia
Théâtre, Danse hip-hop, à partir de 12 ans
www.capellia.fr

Du 26 au 27 février

STAGE THÉÂTRE - COMPLET

Autour du spectacle ML King
www.capellia.fr

Lundi 28 février

CONSEIL MUNICIPAL

19h, Capellia

Mardi 8 mars

MACHINE DE CIRQUE

À 20h30, Capellia
Cirque, à partir de 8 ans
www.capellia.fr

Samedi 12 mars

GARM + KARV DU + ODÉON

À 20h30, Le Jam. Lire page 29
Entrée libre

Vendredi 25 mars

**QUARTETS N° 15
DE MOZART ET SCHUBERT**

À 20h30, Capellia
Musique classique
www.capellia.fr



Queen Blood © Lejolivet

Samedi 26 mars

SCÈNE OUVERTE

À 20h30, Le Jam. Lire page 29
Entrée libre

Samedi 2 avril

**CACHE-CACHE,
THÉÂTRE DE LA GUIMBARDE**

À 10h30, Capellia
Théâtre et acrobaties, à partir de 3 ans
www.capellia.fr

**Du mercredi 2
au dimanche 10 avril**

SAPERLIPUPPET

Festival de marionnettes et objets manipulés.
Lire page 29
www.saperlipuppet.com

Lundi 4 avril

CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle Barbara (Gesvrine)



Machine de cirque © L'œil du loup



AGENDA DE L'OMCRI

**Dimanche 30 janvier
à 15h**

**L'AMOUR À TOUT VA ! ...
OU PAS !**

Capellia
Avec Terre de Vie et la Cie des
Débarqués

Samedi 26 février

**REPAS ANNUEL AIDONS-
LES À GRANDIR**

Salle Barbara
Bernard Maisonneuve –
06 79 06 87 54 -
maisonneuve.bernard@gmx.fr

**Vendredi 11
et samedi 12 mars
à 20h30**

**dimanche 13 mars
à 15h**

**THÉÂTRE AVEC LA CHAPE-
LAINE CIE LES DÉBARQUÉS**

Capellia
"C'est quoi l'amour". Lire page 18
06 50 63 92 94
Entrées : 10 € adultes, 5 € enfants de
moins de 12 ans

Mardi 15 mars à 12h

**REPAS DANSANT
DU CLUB AMITIÉ
ET LOISIRS**

Capellia
On fêtera les anniversaires des 80 /
90 ans
Martine Martin – 06 40 11 01 46
martine.martin44@wanadoo.fr

**Vendredi 18
et samedi 19 mars
à 20h30**

**Dimanche 20 mars
à 14h30**

**THÉÂTRE CIE
JEAN LE GALLO**

Capellia. "Tailleur pour Dames", créa-
tion originale de la troupe avec en 1^{ère}
partie spectacle des « Gallopins »
06 52 44 07 76
compagniejeanlegallo@free.fr
Entrées : 10 € adultes, 5 € enfants de
moins de 12 ans

Samedi 26 mars à 15h

FÊTE DE L'AMEG

Capellia
Trois lieux, trois moments musicaux :
toutes les facettes de l'association
Benoît Tessé – 07 81 97 44 88
dir.ameg@orange.fr
Entrée libre

**Dimanche 27 mars
à 15h**

**ENFANTS DU RWANDA
BALLET RWANDAIS INYANGE –
ENFANTS DU RWANDA**

Capellia
Scènes de la vie quotidienne rwandaïse
avec les tambours et danseurs Intore
Chantal Biland – 02 28 01 20 14
ou 07 81 29 93 76
chantal.biland@gmail.com
Entrées : 15 € individuel,
10 € dans un groupe de 10 personnes

**Samedi 2
et dimanche 3 avril
de 10h30 à 19h**

**ATELIERS D'ARTISTES
BALADE ARTISTIQUE AVEC CHA-
POL'ARTIST**

D'ateliers en ateliers sur le territoire de
La Chapelle-sur-Erdre
Isabelle Motte – 06 23 12 66 45
chapolartist@gmail.com
Lire page 29
Entrée libre



ML KING © Arnaud Bertereau Agence Mona



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES
10 ET 24 AVRIL 2022

INSCRIVEZ-VOUS
AVANT LE 2 MARS
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
PLUS D'INFORMATIONS PAGE 15